

Agenda

● **DIMANCHE 4 MARS, PAS DE MARCHÉ.**

● **Dimanche 4 mars :**

Arrêtés de circulation et de stationnement en raison de **courses cyclistes** organisées par le comité des fêtes de Cintré et le vélo club de Chavagne.

A noter

● **La bibliothèque est ouverte durant les vacances scolaires.**

Infos municipales



LA MAIRIE SERA FERMÉE EXCEPTIONNELLEMENT LE SAMEDI 3 MARS.



UNE BONNE ACTION !

Le samedi 17 février, Yannis élève de CM2 de l'école Arc-En-Ciel et son cousin ont profité d'une promenade pour ramasser les débris éparpillés dans notre commune.

Ils ont ramassé 2 sacs de 30 litres en 2 heures de labeur.

Nous tenons à les féliciter pour cette très belle initiative et espérons qu'elle incitera chacun d'entre nous à ne plus jeter des déchets dans la nature.



BILAN DE L'OPÉRATION SAPIN MALIN

Cintré a participé comme 21 des 43 communes de Rennes Métropole à l'opération Sapin Malin.

Vous avez déposé 72 sapins, ces derniers ont été broyés le samedi 13 janvier sur l'enclos près de la mairie.

Cela représenté pour l'ensemble de la Métropole 3545 sapins soit 27 tonnes de végétaux .

Nous tenons à vous remercier pour votre civisme, un bilan plus complet sera publié dans le prochain BIC trimestriel.

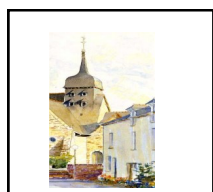
Infos associatives



COURSE CYCLISTE À CINTRÉ DIMANCHE 4 MARS

Le comité des fêtes de Cintré et le vélo club de Chavagne organisent une course cycliste à Cintré le dimanche 4 mars, de 11 h à 18 h. Les stationnements seront interdits rue de l'Hermitage, rue de Rennes et route de Le Rheu. Toutes les voitures gênantes seront susceptibles d'être enlevées ou verbalisées. Un sens de circulation sera mis en place à partir de 10 h.

Merci de votre compréhension.



PAROISSE SAINT MELAINE AUX RIVES DU MEU

OFFICE à CINTRÉ : ▪ samedi 3 mars à 18 h.

Plus d'infos sur : www.doyennedemordelles.net

Infos utiles

MAIRIE

02.99.64.16.31

Lu.	13h30-18h
Ma.	9h-12h 13h30-17h30
Me.	13h30-18h
Je.	9h-12h 13h30-17h30
Ve.	9h-12h 13h30-17h30
Sa.	10h-12h

ÉLUS En cas d'urgence

Les 3 & 4	06.22.61.24.73.
Du 5 au 9	06.10.60.76.07.

BIBLIOTHÈQUE

02.99.64.40.51

Me.	10h-12h 15h00-18h00
Je.	16h30-18h00
Ve.	16h30-18h00
Sa.	10h-12h

DÉCHÈTERIE

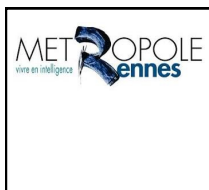
A Mordelles 0800.01.14.31

lundi	9h-12h 14h-18h
au	sauf
samedi	mardi

N° URGENCE

Pompiers	18 (fixe) 112 (mobile)
Médecin	15
SAMU	15
Gendarmerie	02.99.60.40.12
Pharmacie de garde	3237
Infirmières	06.16.77.77.37
Kinésithérapeute	02.99.64.18.18
Violences conjugales	02.99.54.44.88

Infos diverses



REPÉRAGE DE PUIITS ET FORAGES PUBLICS ET PRIVÉS

A l'initiative de Rennes Métropole, réalisation d'une carte des zones favorables à l'infiltration des eaux pluviales dans le sous-sol en période de hautes eaux en tout point du territoire de Rennes Métropole :

Pour quoi faire ?

Pour mieux prendre en compte le développement de l'urbanisation de Rennes Métropole : régulation des débits des eaux pluviales s'écoulant sur les surfaces imperméabilisées et se rejetant dans le milieu naturel lors des événements pluvieux denses augmentant ainsi les risques d'inondation et de pollution.

Par qui ?

Rennes Métropole a confié à la Direction régionale Bretagne du BRGM la réalisation de la campagne de mesures qui sera réalisée par une équipe d'une dizaine de techniciens et hydrogéologues expérimentés du BRGM.

Comment ?

Les équipes du BRGM chercheront près de 500 puits et forages publics et privés, répartis sur l'ensemble du territoire Rennes Métropole, afin de mesurer le niveau de la nappe située sous le sol.

En domaine urbain, l'accès à ces points de mesure est parfois peu aisé. Aussi, le BRGM aura besoin de la collaboration de chacun pour réussir cette campagne de mesures.

Quand ?

Les équipes du BRGM seront mobilisées du lundi 5 mars au vendredi 16 mars 2018 inclus.

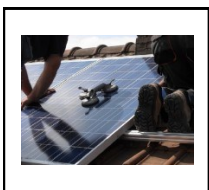
Des questions ? Nous sommes là pour vous informer

- BRGM au 02.99.84.26.75.
- Rennes Métropole au 02.23.62.23.45.

Travaux réalisés par le BRGM



Avec le soutien de la Préfecture d'Ille et Vilaine



DÉMARCHAGE POUR DES PANNEAUX SOLAIRES

La région Bretagne connaît depuis quelques temps une vague de démarchage à domicile pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Thématiques d'actualité, les énergies renouvelables et les économies d'énergie sont aussi vues comme une opportunité financière pour des entreprises peu scrupuleuses !

Nous vous rappelons que signer un devis ou un bon de commande vous engage et que le plus souvent un crédit est proposé pour le financement du matériel. Sachez qu'il n'existe pas « d'opérations blanches » ou de « prêt de toit » comme vous le diront certains vendeurs. Vous devrez rembourser votre crédit même si la production est inférieure à celle annoncée.

Si vous souhaitez vous équiper, prenez plutôt d'abord contact avec les Espaces info-énergie (www.bretagne-energie.fr ou 0 805 203 205) qui vous conseilleront gratuitement et de façon neutre, et surtout ne cédez pas aux pressions du vendeur. Faire réaliser plusieurs devis est indispensable lorsque l'on souhaite réaliser ce genre d'investissement.

Infos et conseils à la Maison de la Consommation et de l'environnement, 48 bd magenta à Rennes. Tél. : 02.99.30.35.50. www.mce-info.org

Directeur de la publication : Jacques RUELO

Conception, Réalisation, Impression : Mairie de Cintré

Annonces à adresser à bic.cintre@ville-cintre.fr (au plus tard le lundi pour une parution le vendredi de la même semaine).

Vous pouvez recevoir le BIC par Newsletter en faisant la demande par mail adressé à bic.cintre@ville-cintre.fr